

INTRODUCTION

ASSEMBLÉE CITOYENNE POUR LE BIEN ET LE RESPECT DE LA POPULATION

Les Assemblées de Citoyen.nes (AC) sont une forme de **démocratie horizontale**. C'est un processus par lequel des **personnes ordinaires** prennent des décisions politiques.

Dans le monde, ce processus se multiplie. Il a permis à des citoyen.nes de vingt à plusieurs centaines de personnes, de transformer l'élaboration des politiques en **Australie**, en **Belgique**, au **Canada** (réforme électorale), au **Chili** (pour une nouvelle constitution), en **France** (climat), à **Genève** (urbanisme), en **Inde** (territoire et agriculture), en **Irlande** (mariage homosexuel puis avortement), en **Islande** (nouvelle Constitution), aux **Pays-Bas** (réforme électorale), en **Pologne** (inondations) et au **Royaume-Uni** (climat). Des mouvements populaires, à travers le monde, expriment aussi cette profonde aspiration pour une vraie démocratie provenant de la population. Les mouvements les plus connus sont XR Extinction Rebellion (**Mondial**), les **Gilets Jaunes** (**France**), Greta Thunberg (**Mondial**), les Indignés (**Espagne**), Nuits debout (**Paris**), Occupy (**NY-USA**), et beaucoup d'autres.

Dans une **Assemblée Citoyenne**, un groupe de citoyen.nes représentatif.ves de la population, choisis au hasard, réfléchissent sur une question d'intérêt public proposée par le gouvernement ou par la population. L'objectif est de rassembler un échantillon représentatif de la société. (En évitant des spécialistes du thème choisi parmi les citoyen.nes.) Dans les grandes lignes, les participant.es **auditionnent des experts**, des **opposants**, des **parties prenantes** et **posent des questions**. Puis **délibèrent** (modérateur professionnel) et **font des projets** ou **lois** (juristes) qui façonneront la politique communale, cantonale ou fédérale. Ces **auditions** et **délibérations** favorisent une réflexion collective **orientée SOLUTIONS**. Nous estimons que la population doit avoir la possibilité de déterminer comment le gouvernement répond aux priorités ou urgences définies par la population. (**AC**, **Initiatives** et **site à idées**.)

L'expérience a montré à quel point **le peuple est compétent**, grâce à **l'Intelligence Collective** (**IC**). Mais **il est essentiel que les institutions publiques investissent ces assemblées d'un RÉEL POUVOIR DECISIONNEL**. Sinon, elles deviendront des artifices vides de sens et renforceront encore la défiance envers le gouvernement et le monde politique.

Les **AC** permettront aux responsables politiques de faire face à toutes sortes de sujets et même les plus urgents ou délicats sans se préoccuper des échéances électorales. Que ce soit pour la planète ou pour éviter trop de mécontents qui, dans certains cas, finissent par provoquer des manifestations ! Hors justement, en passant par des **AC**, les manifestations deviendront beaucoup moins pertinentes voir « obsolètes ». À condition que les politiques tiennent compte des réels besoins de la population, exprimés à travers les **AC**, et que les politiciens cessent d'agir en fonction de facteurs cachés qui échappent à l'entendement populaire (lobby, copinage, corruption, etc.), alors les protestations et l'absentéisme diminueront.

COMMENT FONCTIONNE UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE « DÉCISIONNELLE » ?

Elles sont une forme de **démocratie horizontale** ou participative ou délibérative. Elles constituent un complément essentiel au système de démocratie représentative et où les tirés au sort représenteront la pluralité de la commune, du canton ou de tout le pays. La

participation populaire fait contrepoids à un système représentatif qui privilégie les gains électoraux à court terme par rapport aux besoins à long terme des générations actuelles et futures. Les processus délibératifs ayant été bien informés et soutenus par des garanties contre les pressions extérieures (État & lobby), conduisent à de meilleurs résultats que dans un organe élu, comme un parlement (Grand Conseil) ou un gouvernement. En outre, les citoyen.nes de l'**ACD** ne sont pas « choisis » pour représenter des partis politiques ni ne seront influencés par des lobbyistes et sont donc libres de prendre des décisions uniquement **sur la base des nouvelles connaissances acquises**, leurs propres points de vue, valeurs et des réflexions en groupe. Tout ceci amène des décisions pour le bien commun. C'est bien connu, les décisions prises par une **Intelligence Collective (IC)**, donne toujours de meilleurs résultats que ce que peut faire un décideur.

CRITÈRES DE TRAVAIL OU **ÉTHIQUE**, INSPIRÉS DE LA CONVENTION CITOYENNE SUR LE CLIMAT EN FRANCE (2020)

- Aspirer au bien-être et à la protection de la population.
- Assurer le développement, la protection et l'épanouissement de l'**Artisanat**, des **Toutes Petites Entreprises (TPE)** et des **Petites et Moyennes Entreprises (PME)**. Elles représentent 99.84 % des entreprises et 70-80% des emplois en France. (INSEE 2017+IA)
- **Justice Fiscale et Équité Sociale**.
- La protection de la faune, de la flore et donc de la **Biodiversité** doit devenir une priorité. (**Urgence Écologique et Climatique**)

LES **AC** DOIVENT AVOIR UN **POUVOIR** DE NATURE **DÉCISIONNELLE**

Comme c'est déjà le cas avec les **Initiatives Populaires en Suisse**, nous demandons au gouvernement de créer des **Assemblées Citoyennes de nature Décisionnelle**. Des **référendums partiels** sur les points modifiés ou refusés par le Parlement ou le gouvernement seront lancés, à la demande de l'**ACD**, sans récolte de signatures. Pour chaque proposition modifiée, il faudra que le peuple choisisse entre la proposition faite par l'**ACD** et celle du Parlement. Le référendum facultatif reste toujours possible pour les points qui auront été acceptés par le Parlement. (Plus de précision : true-democracy.info sous **Doc**)

Le vote qui consiste à accepter ou refuser l'ensemble des propositions n'est plus de mise, car contre productif et peut même aller jusqu'à biaiser le résultat escompté par le peuple.

Les demandes faites par la population, quel que soit le thème, ou les résultats apportés par les **AC** doivent rester dans le cadre des compétences communale ou cantonale ou fédérale.

CONCLUSIONS

- Les **Assemblées Citoyennes Décisionnelles** fourniront au pays, aux cantons (départ.) et aux communes les moyens d'obtenir des changements. Les **ACD** donnent au gouvernement la légitimité d'agir et permet le soutien de la majorité des partis. Continuer à ne pas agir n'est plus une option. Il est temps d'organiser des **ACD**.

- Un gouvernement qui écoute et agit pour le bien du peuple, fait que la population n'a plus besoins de manifester son mécontentement dans la rue, face à l'inaction.

Alors, soutenons la création d'ACD**, pour le bien de la population et du pays.**

N'hésite pas à visionner la vidéo pour plus d'infos ou pour nous rejoindre à true-democracy.info